

2023

Chagnon

Bulletin municipal de



Le message de Mme le Maire

Chers Chagnotaires,

C'est au nom de l'ensemble des élus, des agents communaux, que je vous présente à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Vœux de confiance, d'espoir et d'optimisme retrouvés après ces nombreux mois troublés par la crise sanitaire. Je veux croire en la reprise de nos manifestations diverses et variées qui nous ont tant manqué.

2022 aura été une année où nous avons pu avancer sur différents projets. Je regrette aujourd'hui que notre village ne soit pas entièrement desservi par le déploiement de la fibre optique.

À ce jour seulement 80 % des habitations sont équipées. J'ai bien conscience que ce retard a de lourdes conséquences sur votre vie de tous les jours avec l'accroissement du télétravail par exemple ou la scolarité de vos enfants. Sachez que nous restons très vigilants quant à son bon déroulement, nous ne sommes pas décisionnaires, mais dépendants de la société Orange.

2023 s'annonce avec de nombreux travaux.

Dès le premier trimestre débutera la création des toilettes pour personnes à mobilité réduite au niveau de la salle communale ainsi que son extension. Projet que nous portons depuis de nombreux mois... L'après covid, l'inflation des matières premières n'a pas joué en notre faveur ce qui nous a causé de nombreux retards.

Début du deuxième trimestre, de gros travaux de voirie vont être réalisés rue de la fontaine disparue.

Fort de constater un manque évident de point de divertissement pour les enfants et adolescents, nous allons aménager une aire de jeux au niveau du parking situé à l'entrée du village. Ce projet sera co-financé par un don de l'Association Familiale Rurale ainsi que des portiques pour enfants offerts par un habitant de la commune.

Je suis heureuse aujourd'hui de compter notre équipe au complet. Rémy Pichon nous a rejoints au poste d'agent technique depuis fin octobre 2022.



Toute l'équipe reste à votre disposition. Nous avons hâte de vous retrouver en ce début d'année pour partager le verre de l'amitié autour de notre traditionnel « Vœux du maire » événement que nous n'avons jamais pu mettre en place depuis notre élection en 2020 du fait de la crise COVID

Prenez bien soin de vous !

Votre Maire, Frédérique CHAVE

Directrice de publication : Mme Frédérique CHAVE
Avec le concours de l'équipe communale :
Dominique PAGLIARIN ; Virginie CHIRAT ;
Colette CHAISE et Dominique DUGAND
Réalisation : Studio109 0622255576
Impression Graphéos à Peaugres
Tirage à 250 exemplaires.

Chagnon et Chagnotaire

Bienvenue au pays des pommes, des cerises, des caves et des clous. La combinaison vous étonne et pourtant il s'agit bien là de l'histoire de la commune de Chagnon.

Une terre de cultivateurs « terre riche, eau abondante, bon ensoleillement » qui ont été amenés à se tourner vers la forge et les clous pour boucler les saisons et dont l'histoire remonte à l'époque Romaine... L'étymologie du gentilé de CHAGNON est composé de CHAGNON, OT et – AIRE identique au féminin et masculin.

Le nom de CHAGNON apparaît la première fois en 1153 dans une bulle du pape EUGENE III.

« Chagnon » proviendrait de l'indo-européen Khano « nom d'homme » ou du latin cassanu « chêne » (source wikipédia).

Fragments d'histoire

Au Moyen-Âge, le village se caractérise par un donjon et une enceinte. Le village est alors composé de l'église, des habitations et des portes d'entrée. Ces dernières ont depuis disparu, tandis que l'ancien château est devenu une simple habitation rurale. Quelques maisons du XVI^e siècle en bois et torchis avec des étages en encorbellement subsistent encore.

Le pont « romain » (bien que datant du XIV^e siècle) est un vestige encore debout du moyen âge. Long de 15 mètres et doté d'une seule arche, il permet le passage des gens à pied et à cheval.

Ruelles aux allures médiévales,

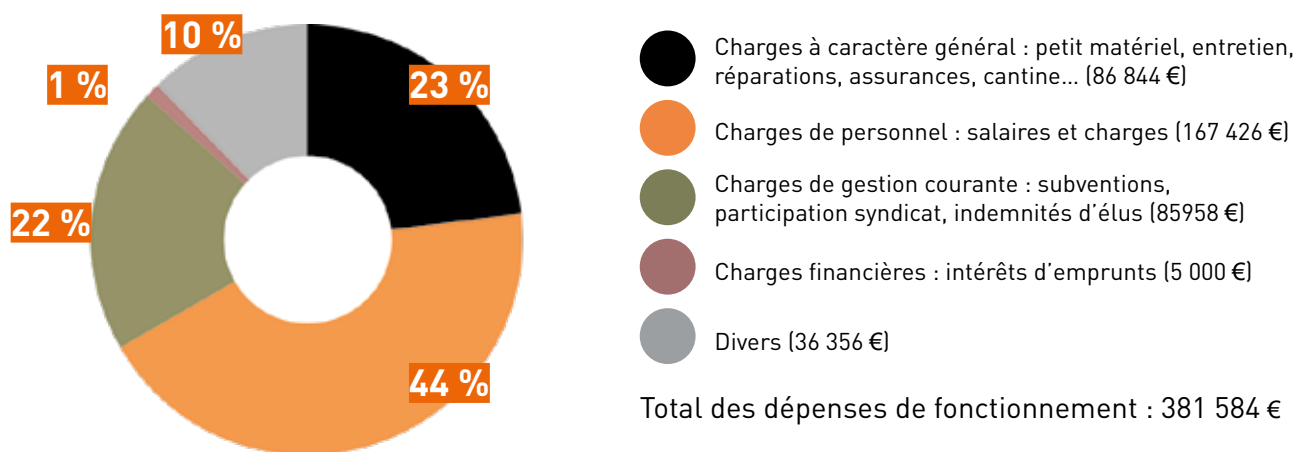
ancien four à pain, éléments de l'église datant du XII^e siècle pont du XI^e siècle (à tort appelé "romain") dont est inspiré son logo, Chagnon était une des localités dont le comte du Forez et l'évêque de Lyon se disputèrent le contrôle au XII^e siècle. Mais la présence humaine est en réalité plus ancienne, au moins antique. En témoigne la « pierre de Chagnon », borne insérée dans le mur du clocher de l'église portant une inscription datant de l'empereur romain Hadrien (117-138 apr. J.-C.). Elle énonce la législation de protection interdiction de cultiver imposée aux terrains environnants l'aqueduc du Gier. Cet immense ouvrage à la datation encore incertaine (I^{er} ou II^e siècle apr. J.-C.) parcourait 86 km de Saint-Chamond à Lyon (42 à vol d'oiseau, il s'agit d'ailleurs d'un des plus longs aqueducs romains connus) pour amener l'eau pure du Pilat à Lugdunum. 88,5 % de l'ouvrage était enterré comme l'illustre une autre trace de sa présence sur Chagnon : la cave dite du curé. Baptisée ainsi probablement sous la Révolution, il s'agit de l'entrée de l'un des 11 tunnels de l'aqueduc permettant de traverser un éperon rocheux. Si une partie des pierres a été récupérée, on peut encore voir les niches creusées sur les parois qui permettaient aux ouvriers de s'éclairer.

Ce patrimoine, ainsi que le parcours pédestre intercommunal de l'aqueduc mis en place il y a une vingtaine d'années, est entretenu par le Syndicat intercommunal du Pays du Gier.

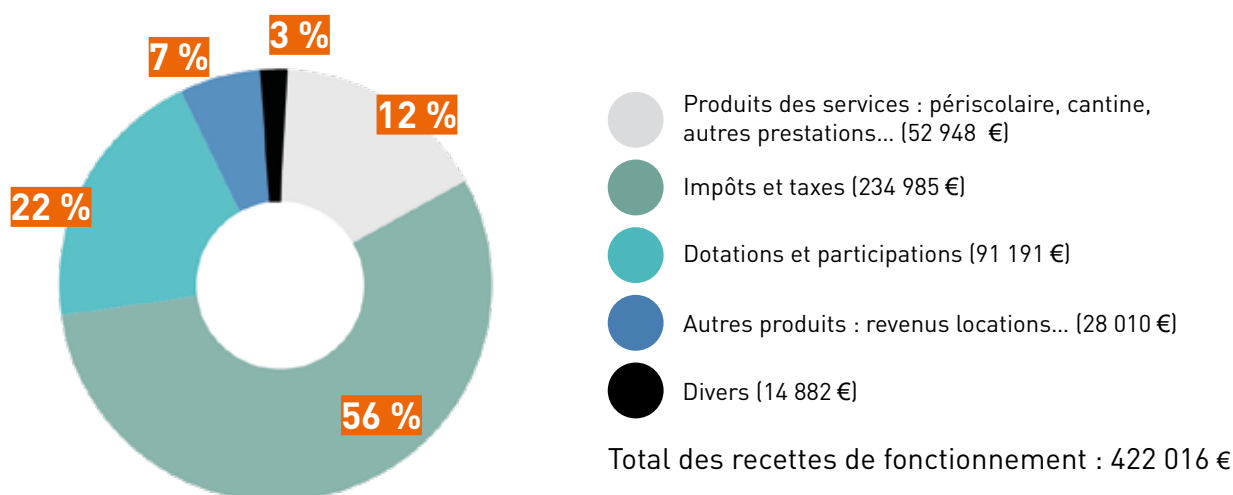


Finances 2022

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Résultats bruts de clôture 2022

Pour le fonctionnement : + 40 432 €

Investissements prévus en 2023

- Début des travaux janvier 2023 toilettes PMR, salle communale
- Aménagement « rue de la fontaine disparue »



Variant Omicron



Variant XD



Variant Delta cron



Variant Bêta et Gamma



Variant Alpha



La souche initiale du Sars-CoV2 apparue fin 2019 et qui s'est répandue dans le monde mute régulièrement

Heureusement la situation en France est stable. Mais restons prudents en toutes saisons



À vous de jouer!

(Solutions en page 26)

- 1 Acronyme médical
- 2 Terreur
- 3 Bière « Mauvaise »
- 4 Parfois imaginaire
- 5 Particule microscopique
- 6 Plus qu'une épidémie



Location des salles

REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023

POUR LA SALLE SOUS LA MAIRIE dit « Salle communale » :

Pour les habitants de Chagnon

- 250 € la journée (Restitution des clés au plus tard 10h00 si salle non louée le lendemain)
- 125 € pour journée supplémentaire (lendemain)

Pour les personnes n'habitant pas la commune de Chagnon

- 400 € la journée (Restitution des clés au plus tard 10h00 si salle non louée le lendemain)
- 200 € pour journée supplémentaire (lendemain)

Location de - de 4 heures (ex : apéritif) : 80 € Pour les habitants de Chagnon :

Option service ménage : 100 €
Cautions : 500 € pour les dégradations et 100 € pour la propreté.

POUR LA SALLE DU CERCLE à Leymieux (40 personnes maxi)

La salle du Cercle doit être libérée au plus tard à minuit, sauf les 24 - 25 et 31 décembre

Pour les habitants de Chagnon :

- 100 € la journée
- 150 € la journée les 24 -25-31 décembre

Pour les personnes n'habitant pas la commune de CHAGNON :

- 200 € la journée
- 300 € la journée les 24-25-31 décembre

Option service ménage : 50 €

Cautions :

- 300 € pour les dégradations
- 85 € pour la propreté

PRIORITE AUX HABITANTS DE CHAGNON SUR LES DEUX SALLES.

La priorité sera donnée aux habitants de Chagnon pour les locations de ces jours de fêtes. Les demandeurs devront se manifester avant le 31 août, passé ce délai les locations seront ouvertes aux personnes extérieures.

Toute demande de location (pour les 2 salles) imposera un passage en Mairie pour signature du règlement ; fourniture de l'assurance obligatoire et règlement des cautions.

Mairie

72 rue de la Fontaine Disparue
42 800 CHAGNON
TEL 04 77 75 44 10

Mail : mairie@chagnon-42.fr
Site internet : chagnon42.fr

Permanences du Maire :
Jeudi matin de 9 h à 11 h
ou sur rendez-vous

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 13 h 15 – 17 h 15

Mardi : 8 h 15 – 12 h

Jeudi : 8 h 15 – 12 h

13 h 30 – 17 h 15

Vendredi : 13 h 15 – 17 h 15

Assistante sociale

Mme MASSON

Permanences Rive-de-Gier

Conseil départemental, Conseil régional

Délégation à La Vie Sociale

7 Bis avenue Maréchal Juin, 42800 Rive-de-Gier.

04 77 83 01 30

Les lundis et vendredis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Services et prestations : parking, accès handicapé

Parkings à proximité : Parking Libération (300 m)

Également en mairie de :

• Cellieu : mardi matin

• Genilac : jeudi matin

• Valfleury : Jeudi après-midi.

Les Panneaux d'affichage

De nouveaux panneaux d'affichage ont été installés au fil des saisons dans le village.

2 panneaux pour les associations :

Un sur le parking salle du Cercle
Un autre à proximité de l'école
(mettre uniquement du scotch)

13 panneaux pour l'affichage communal



Les numéros d'urgence

• SAMU : 15	Suicide Écoute : 01.45.39.40.00
• POMPIERS : 18	SOS Amitié : 09.72.39.40.50
• POLICE : 17	SOS Viols Femmes Infos : 0.800.05.95.95
• GENDARMERIE : 17	SOS Femmes battues : 3919
Médecin de garde : 15	SOS Enfance en danger : 119
SOS Médecins : 3624 (0,15€ €/mn) ou 04.77.33.30.30	SOS Maltraitance des personnes vulnérables : 3977
SOS Mains : 0.825.00.22.21	Sida Info Service : 0.800.840.800
Urgences dentaires : 04.77.47.33.70	Préfecture : 04.77.48.48.48
Centre anti-poison : 04.72.11.69.11 (Lyon)	Électricité (Enedis) : 09.72.67.50.42
Centre des brûlés 04.72.11.75.95 ou 04.72.11.75.98	Gaz (GRDF) : 0.800.47.33.33
Urgences vétérinaires : 04.77.49.09.08	
SAMU social : 115	
Enfants disparus : 116.000	

Fibre petit à petit

Votre opérateur vous demande votre adresse pour savoir si vous êtes éligible à la fibre, mais votre adresse postale ne correspond pas à l'adresse notée sur la carte réseau orange...

Voici une information qui pourrait peut-être vous aider. Il existe :

« **Carte fibre. Arcep .fr** »

Comment faire

- Inscrire votre adresse
- Repérer votre maison sur le plan
- Noter les coordonnées géographiques

Ce nouvel élément sera demandé par votre opérateur afin de vérifier l'éligibilité à la fibre.

Site internet de la commune : www.chagnon42.fr

ILLIWAP vous donne les informations, vigilances et alertes sur vos téléphones portables

Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application **illiwap**



Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement **3 étapes!**



Ukraine

Bel élan de générosité dans notre commune en mars 2022.

Tous les produits ont été triés = produits pharmaceutiques, produits d'hygiène, couches bébés, lait nourrisson, mais aussi vêtements, duvets, couvertures, puis mis en carton et récupérés par l'attaché parlementaire de notre précédente députée Mme Chrystèle Aguilar que nous remercions chaleureusement.



Incendie au village

Une quarantaine de pompiers ont été mobilisés en pleine nuit, le 31 août dernier. Un incendie spectaculaire s'est déclaré dans notre village. Les flammes ont été difficiles à maîtriser, car le feu s'est propagé à plusieurs maisons. Les pompiers ont dû rester sur les lieux afin de surveiller d'éventuelles reprises de flammes jusqu'au lendemain.



Course en Norvège

L'exploit des 2 jeunes frères Roux natifs de Chagnon, Corentin 27 ans et Fleury 24 ans

Leur projet de traverser la Norvège en orientation sans GPS, c'est donc réalisé en 2022. Avec, comme ils le disent si bien, la liberté de choisir chaque jour leur itinéraire et de créer leur propre parcours dans un environnement parfois hostile, à travers marais, neige, pierriers, rivières et froid bien sûr. Ce fut pour eux, une aventure extraordinaire malgré l'inconfort, des journées de pluies, le vent, mais en récompense des paysages grandioses et sublimes en montagne, sans oublier les magnifiques Fjords et des milliers de lacs.

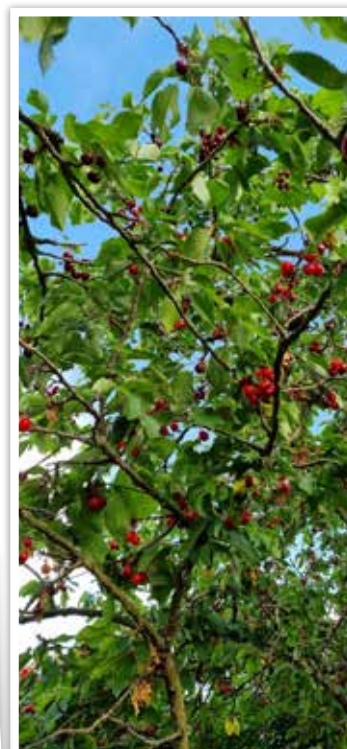
Les 2 frères ont parcouru 2772 kms dont 50 % hors sentiers, en partant du phare de Lindesnes au sud pour arriver au cap Nord. Un grand bravo à ces 2 sportifs et passionnés de courses d'orientation.



Arboriculture

Face aux dérèglements du climat et les intempéries violentes, cette année les agriculteurs et notamment les arboriculteurs sont en première ligne.

Après des épisodes de gel en mai, la grêle en juin et la sécheresse cet été, les intempéries qui ont touché le sud de la Loire sont de gros coups durs pour les arboriculteurs de Chagnon. Certains ont réussi à sauver leurs fruits, lors des orages de grêles, grâce aux filets anti-grêle mais d'autres malheureusement n'ont pas eu cette chance.



Le réchauffement climatique

Fable imagée version contemporaine

Aujourd'hui
La cigale est excitée
Elle s'envole vers le soleil
Plein de merveilles
Dans sa valise
Elle vient de neuf s'équiper
Pour voyager.
De l'eau en bouteille
En plastique
C'est léger,
Fantastique
Et puis de la crème solaire
Pour bien prendre soin
De sa si belle peau.
Adios los amigos
Hasta pronto !
Je pars en vacances
Très très loin de la France !
Je vous posterai des photos
Suivez-moi sur les réseaux !



Pendant ce temps,
La fourmi s'affaire
Economise l'eau
Met ses courses en bocaux
Rationne son électricité
Modifie ses petites habitudes.
Elle a conscience
Qu'il faut vraiment cesser
De gaspiller
Elle ne ménage pas sa peine
Réduit ses poubelles
Recycle
Répare
Refuse le superflu
Et fait de son mieux pour préserver
Ce que mère nature
Lui a confié.



Elle aussi aurait pu voyager
Mais elle a choisi d'y renoncer.
Elle pense qu'en s'unissant
Et en se battant
Contre les géants,
Le peuple fourmis
Et de colibris
Va finir par emporter la partie.

Un jour pourtant,
L'avion n'arrive plus à décoller
La source des bouteilles s'est tarie
Le soleil commence à trop brûler
Dame cigale veut continuer
À profiter
Après tout,
On n'a qu'une vie....

Mais la terre a surchauffé
Et s'est vraiment fâchée.

Alors elle vient voir son amie
Vous savez, la fameuse fourmi...

Par contre, impossible de lui
demander de l'aide
Dame fourmi s'est endormie
Epuisée de tant d'efforts
Avec tous les colibris
Ils ont vaillamment lutté
Les dés étaient pipés
Ils ont perdu la partie.

Hélène SF

Et toi, es-tu cigale ou fourmi ?

LE POSITIF



Continuons à nous respecter et à partager les chemins

LE NEGATIF



NE PLUS FAIRE



**SOYONS TOUS
RAISONNABLE
ET hop! PETIT TOUR A
LA déchetterie**

**RESTONS
PRUDENT
LES ACCIDENTS
N'ARRIVENT PAS
QU'AUX AUTRES**



Message de Mme le Maire

« 2022 aura été une année particulièrement forte sur la constatation de jets de détritrus dans les toilettes (couches, serviettes hygiéniques, lingettes...) Je vous rappelle que notre village fonctionne avec une station d'épuration. Votre cuvette de toilettes n'est pas une poubelle. Au-delà du risque d'endommager vos propres canalisations, cela endommage notre station de roseaux. Aussi je vous demande sincèrement d'être vigilants et de respecter notre Nature.

Le conseil municipal et son fonctionnement

Quel est le rôle du maire dans sa commune ?

Le maire est le représentant de la commune, il est l'exécutif du conseil municipal. À ce titre, il prépare, propose et exécute les décisions du conseil ; il signe les contrats d'achats, de ventes, de travaux, de marchés ; c'est lui qui prépare le budget et le soumet au vote du conseil. Il est l'ordonnateur des dépenses de la commune.

Quel est le rôle du conseil municipal ?

Budget, écoles, aides sociales... Le conseil municipal bénéficie, sur le territoire de la commune, de compétences étendues et variées. Le conseil municipal, dont les membres sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct lors des élections municipales, représente les habitants.

Les attributions du conseil municipal

Le conseil municipal est composé du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux. Ses attributions sont très larges depuis la grande loi municipale de 1884, qui le charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune" (article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales).

Les affaires de la commune ne correspondent pas à des domaines d'activité déterminés, mais elles se caractérisent par le but d'intérêt public communal. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Quelques attributions du conseil municipal :

- Il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté)



*Laurent a été employé sur la commune de septembre à novembre 2022.
Rémy est notre nouvel employé municipal.*

- Il est compétent pour créer des services publics municipaux
- Il élabore et actualise le schéma de cohérence territoriale (SCOT), le projet d'aménagement et de développement durable et le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- Il décide des aides accordées aux associations

Quelle est son organisation ?

Le conseil municipal de notre commune se réunit normalement une fois par mois et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation et restreint l'accès du public aux débats. Le conseil municipal, en discutant et en votant, a pour rôle d'accepter ou de refuser les projets qui lui sont soumis. C'est donc lui qui prend les décisions.



8 mai

Le Bleuet de France

Le Bleuet de France, fleur de mémoire et de solidarité, est né en 1918 de la volonté de deux infirmières de l'Institution Nationale des Invalides de venir en aide aux soldats blessés durant la Grande Guerre. En créant un atelier destiné à la confection de bleuets en tissu, les infirmières permettent aux mutilés d'oublier leurs blessures tout en bénéficiant d'un revenu grâce à la vente de ces fleurs. Dès lors, le Bleuet de France devient le symbole officiel du lien étroit entre la Nation française et ceux qui l'ont servie ou la servent encore.

Le Bleuet de France est depuis 1934 autorisé à collecter des fonds sur la voie publique chaque 11 Novembre et chaque 8 Mai.

Le Bleuet de France, c'est deux missions essentielles qui se sont créées autour de la solidarité et de la transmission de la mémoire ; c'est une chaîne de solidarité qui, grâce aux donateurs, aide au quotidien les anciens combattants et les victimes de guerres d'hier et d'aujourd'hui ; il apporte également son aide aux veuves de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme. Porter le Bleuet c'est aider ceux qui restent.

Pascale Viollet

11 novembre



Périscolaire

Petit retour sur l'année 2022, avec beaucoup d'enfants aussi bien à la cantine qu'au périscolaire. Cette année je n'ai pas mis de thème, les enfants ont été libres de faire les activités et jeux qu'ils souhaitaient : coloriages et activités manuelles.

Dès ce début d'année, j'ai pour projet de fabriquer un arbre de la Liberté avec les enfants et je leur réserve quelques idées sur lesquelles j'ai commencé à travailler.
Perrine



« En cette fin d'année 2022, j'ai pu prendre du recul sur cette année scolaire et je me suis rendue compte qu'il y avait plus d'enfants au périscolaire et à la cantine qu'en 2021.

Avec les petits qui sont rentrés en septembre, il y a tout de suite eu un plus gros effectif et les parents ont peut-être eu plus besoin de nos services.

Ma formation BAFD a suivi son cours, au mois de juillet j'ai fait mon stage pratique à St romain en Jarez qui s'est très bien passé, j'ai pu voir de nouvelles choses, accompagnée par la directrice du centre de loisirs et j'ai enchaîné au mois d'octobre avec mon stage théorique qui s'est déroulé à St Etienne.

Je vais poursuivre cette formation en 2023. »
Perrine JOLY

Scolarité

« Tous ensemble pour la planète »

Cette année, à travers les programmes officiels, les élèves de l'école de Chagnon ont travaillé entre autres sur la protection de l'environnement.

L'année a débuté avec une visite des vergers du village ; puis différentes interventions en classe avec des spécialistes ont présenté le tri sélectif, ou comment se nourrir en protégeant l'environnement, ou encore la présentation d'oiseaux. Ce dernier thème a aussi fait l'objet d'une sortie scolaire au parc des oiseaux à Villars les Dombes. Les enfants sont également allés voir le film documentaire « Le Chêne » au cinéma de Rive-de-Gier. Les élèves de CE CM sont allés en reconnaissance dans le village pour lister différents chemins à nettoyer lors de la journée « Nettoyons la Nature ». Sans oublier les moments importants et traditionnels de l'école : les commémorations (avec cette année la création de Bleuets géants), Noël, Carnaval (avec création du bonhomme de l'hiver ensuite brûlé), la course inter classe, et la kermesse-spectacle pour clôturer l'année.

Nadine GRANGER / Pascale VIOLLET

04 77 75 61 08



Syndicat de l'Aqueduc – LE SIARG

Tout au long de l'année, Yves Alamercury a présenté l'Aqueduc romain du Gier et les projets du syndicat pour valoriser ce monument prestigieux. De grandes discussions ont eu lieu avec la direction des affaires culturelles afin de pouvoir visiter tous les tronçons de l'aqueduc du Gier. En voici quelques uns :

• Une visite s'est déroulée sur la commune de Saint-Chamond. Le tracé des 12 kms de l'aqueduc reste peu visible, car le secteur est bien urbanisé. Quelques vestiges ont pu être observés par les invités :

- Prise d'eau à Moulin Combat :



- Bassin de décantation

C'est au lieu-dit Moulin-Combat qu'est attribuée généralement la prise d'eau de l'aqueduc du Gier, à une altitude de 400/405 m environ. D'après des écrits anciens, l'aqueduc se serait dirigé ensuite en conduite non couverte jusqu'à un très grand bassin, situé aujourd'hui à l'emplacement de la station de traitement des eaux de la Martinière. Ce bassin aurait servi de régulateur et de première décantation.

- Utilisation industrielle du canal à l'ancienne teinturerie d'Izieux
- Radier de l'aqueduc visible dans le talus du stade Pachoa ou Jo-

séph Vallat
- Pont canal du Janon
- Piles du Langonand :



- Vestiges du canal au Pays du Gier

• Une autre visite sur les communes Chabanière, Saint-Maurice-sur-Dargoire et Saint-Joseph afin de découvrir le vallée du Bozançon avec ses magnifiques vestiges :

- Spectaculaire pile du petit Bozançon
- La traversée de l'aqueduc
- Le regard du Montellier



- La pierre du Rieu

• L'incontournable visite des vestiges sur la commune de Chagnon avec un petit accueil dans la cour de l'école :



- L'église et la pierre romaine ou pierre d'Hadrien * explications*
- La cave du curé, partie souterraine de l'aqueduc du I^{er} ou II^e siècle apr. J.-C.
- La tranchée supérieure
- Le regard du Colombier
- La pierre à clou au bas du pont du XIV^e siècle * explications*
- Le réservoir de chasse (avec explications supplémentaires de M. Bonjour)
- Les piles du pont siphon de la Durèze sur Génilac

* EXPLICATIONS*

La pierre d'Hadrien est aujourd'hui fixée sur la façade Est du Clocher



Soucieux de préserver la qualité de l'eau et le bon état de fonctionnement de l'aqueduc, l'empereur César Trajan Hadrien Auguste interdit toute construction et plantation à proximité de l'aqueduc, histoire de préserver la qualité de l'eau « le zéro nitrate version Antique » Cette pierre est une borne de protection de l'aqueduc. La pierre de Chagnon gravée en -11 est une grande pierre rectangulaire en grès (1,58 x 0,62 x 0,20 m), qui porte une inscription latine d'un grand intérêt pour les historiens qui étudient l'adduction d'eau dans l'Antiquité. Elle a été trouvée en 1887. Son emplacement d'origine n'est pas connu avec précision. Deux ans plus tard en -9, une loi insiste sur les sanctions encourues en cas d'infraction : « à personne n'est donné le droit de labourer, de semer ou de planter dans cet espace de terrain qui est destiné à la protection de l'aqueduc. »

- Une seconde pierre aux dimensions identiques mais avec trois lignes en moins, a été retrouvée à Saint-Joseph dans la Loire.
- Des inscriptions similaires existent sur des pierres en Italie et à Jérusalem, la sanction pour non respect de

la distance à l'aqueduc, allait même jusqu'à la peine capitale.

Les pierres à clous dans le Gier et leur histoire



Comme leur nom l'indique, il s'agit de pierres dures : gros galets, granites trouvés généralement sur place, dans lesquels on réalise des trous qui permettent de recevoir des éléments comme le pied, les cloutières ou clavières amovibles pour façonner les têtes de clou, une petite enclume, une lame, etc... Ces éléments sont généralement fixés dans les trous par les cales en bois.

Le métier de cloutier, ou plutôt de clostrier, du 16^e au 18^e siècle, fait partie notamment de l'histoire du Pays de Gier. Ce sont des paysans qui vont progressivement prendre le relai des forgerons et exercer ce second métier dans les phases de repos que la nature des espèces cultivées lui donne et notamment l'hiver. Cela améliore les conditions financières d'une profession des plus pauvres, comme d'ailleurs aujourd'hui. Comment expliquer l'apparition de la fabrication des clous par les paysans ? Le Gier a la particularité d'avoir du charbon dans son sous-sol qui permet d'alimenter la forge, même si sa qualité n'est pas exceptionnelle. Faire du clou ne demande pas d'outillage important en dehors du soufflet de forge fonctionnant grâce à une roue actionnée par le chien de la maison, celui qui veille aussi au troupeau et a appris cette activité. Les bras de l'agriculteur et son marteau en action sur des petites enclumes mobiles, clavières et ciseaux placés

sur support près de la forge font le reste. Ces éléments sont inclus dans les pierres à clous. Elles sont fabriquées dans un bloc de granite du pays ou dans un billot de bois dense et résistant ceinturé en haut et en bas par un cercle métallique à la manière d'une roue de char. Le marteau est adapté à l'individu plus qu'à la pièce. Il faut aussi des tenailles et pinces adaptées et une cuve d'eau.

Ce n'est que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle que ce métier va progressivement disparaître, suite aux difficultés d'exploitation du charbon du fait des nouvelles lois sur les concessions minières.

De cette époque, il ne reste, dans la campagne, que ces quelques blocs de granite qui ont servi à supporter les petites enclumes des cloutiers. Toutes ces pierres à clous sont petit à petit répertoriées dans une région qui s'étend de la vallée de l'Ondaine à celle du Gier, comprenant le versant nord-ouest du Pilat et sud-est des Monts du Lyonnais. Ce travail est réalisé par Jean-Luc Grivolat, retraité forgeron, passionné de patrimoine et pièce maîtresse de La Mourine, maison des forgerons à Saint-Martin-la-Plaine.

Le SIARG a validé d'autres projets en 2022

- * De nouveaux panneaux patrimoniaux ont été installés sur les communes traversées par l'Aqueduc Romain du Gier
- * Un concours photos a également été organisé
- * un groupe de travail a créé un livret d'activités pour les scolaires. Celui-ci a été proposé à l'ensemble des écoles.



Comité des fêtes : 2021-2022, c'est reparti!

2022 nous aura enfin permis de relancer nos activités! **Le Comité des Fêtes s'efforce de proposer des manifestations pour créer des moments de partage et de convivialité.** Sans aucun doute, la population chagnotaire a été ravie de se retrouver.

Ce sentiment de satisfaction était notable le 5 mars, date de notre première manifestation de l'année : **la soupe aux choux qui a rassemblé une centaine de personnes.** Le traditionnel pique-nique du mois de juin permet aux Chagnotaires de se retrouver autour de quelques grillades.

En octobre, pas moins de 70 pizzas ont été commandées lors de la remise en route du four à pain après trois ans d'inactivité.



La marche du Beaujolais nouveau, nouveau concept quelque peu perturbé par la pluie, a attiré une trentaine de personnes et enfin 200 soupes aux choux ont été proposées début décembre pour le Téléthon. Mais non, le Comité des Fêtes ne pense pas qu'à manger! Le 13 novembre, petits et grands

ont découvert de nouveaux jeux de société grâce aux précieuses explications de deux animatrices.

Nous vous remercions de répondre présent à nos manifestations et vous invitons d'ores et déjà à noter sur vos agendas **les dates pour 2023 :**

- Soupe aux choux le 4 mars
- Marche du four le 2 avril
- Pique-nique le 10 juin
- Marche du Beaujolais le 17 novembre
- Après-midi jeux courant novembre
- Téléthon début décembre

Nous vous rappelons que, pour toute location de matériel (tables, bancs, barnum...), vous devez adresser un mail à l'adresse suivante :

comitedesfetes@chagnon.fr

Le Comité des Fêtes de Chagnon vous présente ses meilleurs vœux pour 2023 et vous attend nombreux lors des prochaines manifestations. Et sachez que notre association est ouverte à tous, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

De fil en aiguille

Des après-midi animés au fil de cette année

Loisirs créatifs d'aiguilles, de broderie, de tricot de couture pour un usage personnel ou pour réaliser une vente au profit du téléthon avec lutins et pères Noël.

Un travail du plus simple au plus minutieux, mais toujours réalisé dans la bonne humeur, chacune donnant son avis pour aider sa voisine, l'encourager ou la féliciter.

À l'heure du fait maison et du recyclage venez nous rejoindre avec vos projets et ouvrages, nous sommes à la salle du cercle tous les mardis après-midi (où presque) de 14h00 à 16h30.

La société de chasse

La société de chasse de Chagnon a participé à l'opération « j'aime la Loire propre » avec l'appui de la municipalité le 5 mars 2022 de 9h à midi.



Une quarantaine de personnes, dont dix enfants, ont suivi le bord des routes.

Sur huit kilomètres environ deux mètres cubes ont été ramassés.

En 2023, l'action sera reconduite, les routes servant toujours de poubelles à certains. Nous nettoierons aussi quelques décharges sauvages que nous avons repérées.

Nous vous attendons donc début mars pour participer à cette matinée.



Les travaux réalisés sont présentés avec fierté. Bravo à toutes!

Première saison réussie pour l'APCC



Après un hiver de travaux, l'APCC (Association de Pétanque Cellieu Chagnon) a vu le jour au mois de mai sur le complexe sportif des roches.

Du mois de mai au mois d'octobre, l'association a pu compter sur un total de 50 adhérents qui ont eu l'occasion de partager plusieurs journées de sport et de convivialité autour de la pétanque.

Le 21 mai dernier s'est tenu notre premier tournoi de pétanque qui fut au-delà de nos attentes. En effet, le tournoi a ressemblé plus de 90 équipes et un nombre important de spectateurs sur une belle journée ensoleillée.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes, qui ont participé à la naissance de l'APCC.

Cette première saison vient récompenser tous les efforts fournis par le bureau et nous permet d'entrevoir de belles années à venir.

D'ailleurs, nous en profitons pour vous annoncer que le prochain **tournoi de pétanque se tiendra le 3 juin 2023 au Complexe sportif des roches.**

Nous vous attendons encore nombreux pour cette seconde édition. L'équipe APCC

Les Galochons

Année 2022 bien remplie pour les Galochons de CHAGNON de 2020, une bonne ambiance, et de nouvelles têtes qui sont venues nous rejoindre.

Pas de galette des Rois pour cause de Covid, mais débuts en fanfare avec l'arrivée du printemps avec 2 sorties à la journée, la première à Rontalon le lundi de pâques 18 avril avec 17 participants puis le 1er Mai marche organisée à Longes et une quinzaine de personnes, les 2 fois une belle journée sous un grand soleil.

Notre week-end annuel s'est déroulé en Auvergne à Olloix (vers Saint-Nectaire), séjour en gîte, 19 randonneurs dans de superbes paysages et une excellente ambiance.

Et pour terminer, le 11 Novembre, journée à Pomeys (69) avec repas au resto, 27 personnes (dont nos 7 amis de Grammond) qui ont pu profiter des Monts du Lyonnais sous un beau soleil.

Et toujours, chaque mercredi, soit en matinée lorsqu'il fait chaud, soit l'après-midi les autres se-

maines, une rando de 9 à 12 Kms, ouverte à tous et le plus souvent facile, et en moyenne 10-12 personnes. En tout 39 sorties effectuées, des centaines de Kms de chemins parcourus, sans jamais trop se mouiller, dans la joie et la bonne humeur avec quelques balades mémorables comme « les 3 dents » ou la passerelle de Gracac

Poursuite des activités la saison prochaine, de nouveaux projets sont sur les rails, si le cœur vous en dit de nous rejoindre, contacter : Michel GRANJON ou Marcel STARON ou Philippe FOND.

Notre site internet : <https://sites.google.com/view/les-galochons/accueil>



Z.E.L

Zone d'échange et de lien

Solidarité, rencontre, échange... Voici les valeurs défendues par le ZEL.

C'est aussi participer (à notre échelle) aux changements que nous voulons voir dans ce monde : une société plus juste, plus respectueuse des êtres humains et de l'environnement.

Concrètement, cela se décline en deux types d'actions : les échanges entre les membres et les actions collectives.

1. Les échanges entre les membres permettent de moins consommer et d'éviter d'acheter de nouveaux objets, ils favorisent également la rencontre entre les membres du ZEL.

Cette année, nous avons vu :

- Des prêts d'outils ou d'objets : prêt d'une échelle, d'une tronçonneuse, de matériel de ski...
- Des dons d'objets : livres, bijoux fantaisie, vêtements, petit électroménager, vaisselle, places de spectacle, produits cosmétiques....
- Echanges autour du jardinage : dons de plants, de graines, de boutures, dons de fruits...
- Echanges de services : garde d'un chat pendant les vacances, soutien scolaire, petit bricolage, trajets...
- Echanges de savoir-faire : initiation à la couture...

2. Les actions collectives permettent aux membres du ZEL de

se rencontrer et de s'ouvrir aux autres habitants du village.

Cette année, nous avons réalisé une action « dons de déguisements » au moment du carnaval (voir photo). Les membres du ZEL se sont rencontrés à plusieurs reprises pour des temps de discussion et des partages de compétences.

Si vous aussi, vous pensez que « le lien est plus important que le bien », n'hésitez pas à rejoindre le ZEL. Adhérer à cette association, c'est très simple et ça n'engage à rien (ne participent aux échanges que ceux qui le souhaitent, selon leurs possibilités et leur disponibilité).

Pour tout renseignement :
zel@comail.fr

Le clocher de Chagnon

Le clocher de Chagnon est regroupé avec 9 autres clochers qui forment la paroisse Saint Thomas en Val de Gier. Une messe a lieu à La Grand Croix chaque samedi à 18h30. À Chagnon, une messe est célébrée le 5e dimanche de chaque mois.

Les familles de tous les clochers de la paroisse peuvent choisir ce jour-là pour faire baptiser leur enfant pendant la messe. Il est aussi possible de choisir une date sans célébration. Pour cela, adressez-vous à la paroisse aux heures de permanence.

Chaque jeudi de l'Ascension, une messe-marche est prévue de Cellieu à Chagnon ou inversement.

Le jour de la Toussaint, une prière commune a lieu au cimetière de Chagnon à 15h.

Pour Noël, la messe sera célébrée le 24 décembre à 17h à Chagnon. Un groupe de personnes se réunit pour installer

Virades de l'espoir

Cette journée nationale de loisirs, de mobilisation et de collecte, qui permet à tous de lutter contre la mucoviscidose, ne pourra plus se faire à Chagnon. L'organisatrice, qui a assuré cet événement depuis plusieurs années, ne pourra plus s'en occuper, le travail de coordination, d'aménagement, de fonctionnement demande de plus en plus d'efforts et d'énergie.



une crèche dans l'église. Celle-ci sera visible de la mi-décembre à la fin janvier. L'église reste ouverte chaque jour de 10h à 16h.

Des personnes du clocher de Chagnon ont des engagements pour l'ensemble de la paroisse et en particulier pour les funérailles.

Christiane GARCIA est responsable du clocher de Chagnon (Tel : 0781028537).

Si vous souhaitez donner des intentions de messe, veuillez vous adresser à Françoise FOND.



Le Sou des écoles

Rétrospective en images

Cette année encore, de nombreux parents ont répondu présents afin de faire vivre l'association.

Toujours dans une dynamique de soutenir les projets de l'école, mais aussi de rassembler parents et enfants, l'équipe de bénévoles était très motivée.

Revenons sur les événements de notre association qui ont marqué l'année.

Février

Les enfants se sont retrouvés autour d'un grand feu où Monsieur Carnaval a été brûlé.



Petits et grands ont pu prendre le goûter tous ensemble avec boissons et bugnes préparées par les mamans.

Mars



Buvette et saucisses frites dans la cour de l'école à l'occasion du passage du Rallye du Pays du Gier. Cet

événement a rassemblé beaucoup de Chagniotaires pour un moment d'échange et de convivialité, que nous espérons reconduire l'année prochaine.

Une sortie au cinéma Chaplin pour tous les enfants de l'école a été organisée.

Avril

Pour Pâques, les enfants ont été invités à faire une chasse aux oeufs sous forme de chasse au trésor autour des vergers et des fruits.

Une vente de brioches a été mise en place.



Mai

Les enfants sont partis le temps d'une journée au parc des oiseaux de Villard les Dombes.



Juin

C'était le lancement de notre grande tombola, un travail colossal puisque l'association a récolté plus de 80 lots afin de rendre l'événement attractif. Avec plus de 1500 tickets vendus, la tombola a été un vrai succès!

Les enfants sont allés à l'Impri-

Le bureau du Sou

Présidente :
Sarah BRENIER
Présidente Adjointe :
Cindy GUYOT
Secrétaire :
Renaud COLOMBIER
Secrétaire Adjointe :
Alexandra VIADERE CA-
CHEUX, Olivier HISLER
Trésorier :
Grégory DELEAGE
Trésorière adjointe :
Déborah THOMAS
Et ses nombreux bénévoles
tout aussi importants.

merie Théâtre voir une pièce sur le thème de l'environnement.



Juillet

Une grande kermesse de fin d'année a été célébrée. Enfants et parents se sont retrouvés autour de différents jeux et animations dans une cour d'école décorée pour l'occasion.



Le clown a remporté un franc succès ainsi que les barbes à papa! Les parents se sont ensuite émerveillés devant le spectacle de leurs enfants, orchestré par l'équipe pédagogique. Puis l'arrivée surprise de Jasmine et Batman qui ont

Paroles des Associations

fait danser les enfants. Pour finir, nous nous sommes tous rassemblés autour d'une paella.

Septembre

C'est l'heure de la rentrée pour les petits, mais aussi pour l'association.



L'équipe s'est retrouvée afin de définir les projets de cette nouvelle année scolaire 2022-2023 qui sera marquée par de nombreux événements, mais aussi par la mise en place d'un projet de parcours culturel pour les enfants, à l'initiative des maîtresses. Pour ce projet, qui se déroulera sur plusieurs

années, de nombreuses idées ont été données : parcours cinéma, cours de danse ou de théâtre à l'école, sortie à l'opéra...

Décembre

Après notre vente annuelle de sapins, nous avons organisé une grande fête de Noël avec différentes animations pour les enfants puis un spectacle de magie.



Les plus grands se sont réunis autour d'un verre de vin chaud et de gourmandises.

De plus cette année, pour finir sur une note de solidarité à la veille des fêtes, le père Noël a sollicité

les enfants pour une collecte de jouets. Les enfants ont donc pu donner les jeux dont ils ne se servaient plus afin que le père Noël puisse les redistribuer aux enfants qui n'en ont pas.

Une belle année écoulée qui donne l'envie à l'équipe de continuer son investissement pour 2023 ! De nouveaux membres nous ont d'ailleurs rejoints engendrant de belles perspectives pour cette année à venir.

Alors merci à toute l'équipe, la « Team Sou », sans qui rien ne serait possible ! Un grand merci aussi aux parents d'élèves et aux Chagnotaires qui répondent présents à nos événements, ainsi qu'à l'équipe pédagogique et à la Mairie qui soutiennent nos projets. Nous vous souhaitons nos Meilleurs Vœux pour 2023 en espérant vous retrouver nombreux sur nos événements à venir...

Vie de la Commune

Une belle journée avec les séniors

Après deux ans de livraisons de colis, c'est avec une grande satisfaction que les Chagnotaires présents ainsi que Mme le maire et adjoints se sont retrouvés le 15 décembre dernier autour de la table.

Cette année, pour des raisons de logistique, c'est dans les locaux du Domaine de la Barollière à Saint-Paul en Jarez que le repas a eu lieu ; il a été suivi d'un après-midi dansant, animé par le groupe «Ambiance de la Vallée du Gier».



Centre Nautique SIPG

Du changement au centre nautique intercommunal André Chazalon-Genilac

En ce début d'année, le Syndicat intercommunal du Pays du Gier a annoncé d'importants travaux en 2023..

Cela constituera le plus gros dossier traité ces prochains mois.

Les travaux prévoient de restructurer les vestiaires individuels, le hall bassin sera légèrement agrandi pour accueillir la zone penta glisse et l'espace bien-être/détente avec jacuzzi extérieur, so-

larium, espace food-truck, aire de jeux...

Ces travaux permettront également de mettre en conformité les équipements, de traiter d'éventuelles faiblesses de la structure, de vérifier l'étanchéité et d'assurer des interventions en lien direct avec la restructuration fonctionnelle des locaux.

Lors des travaux, les adhérents auront la possibilité de rejoindre le complexe nautique de Saint-Chamond.

PRESENTATION DES LOCAUX

ERP de type X, catégorie 3 inauguré le 18 juin 2007. Superficie des bassins : 586 m². Volume des bas-



sins : 791 m³. Coût de la construction : 7 M € HT

Le centre nautique dispose d'un bassin de natation de 6 couloirs, d'un bassin d'apprentissage et de loisirs de 150 m² équipé de plusieurs jets hydromassants, d'une banquette massante ainsi qu'un toboggan de 40 mètres linéaires avec son bassin de réception et d'une pataugeoire.

La mission locale Gier Pilat se tourne vers la MDF itinérante !

Afin d'aller toucher les jeunes de 16 à 29 ans éloignés des institutions en allant à leur rencontre, la mission locale Gier Pilat a choisi d'utiliser notre unité mobile « Maison De la Famille itinérante ». Tout au long de l'année, la mission locale Gier Pilat s'est déplacée sur le territoire, elle a profité notamment de diverses manifestations (marchés, moments festifs...) pour aller rencontrer son public. Cette unité mobile « Maison De la Famille itinérante » est un service ambulant qui permet aux habitants de la Loire de venir poser toutes leurs questions liées à la vie quotidienne et même pour effectuer des démarches administratives. C'est donc un espace d'information, d'orientation et d'échanges.



Les 35 ans du SIPG

Le 15 octobre 2022, le SIPG fêtait ses 35 ans. Le SIPG est composé de plusieurs services tels que le Centre Nautique, le Réseau Itinérances, les Finances, la Petite Enfance, l'Enfances et la Jeunesse. Pour cela, 21 communes du Pays du Gier se partagent ces lourdes tâches.



Les 2 élections de l'année 2022 et leurs fonctionnements



Les Présidentielles

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable 1 fois. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés : Ensemble des bulletins de vote déposés dans l'urne, déduction faite des votes blancs (absence de bulletin de vote ou bulletin de vote sans indication) et des votes nuls (bulletins de vote déchirés ou annotés). Si aucun candidat n'est élu lors du 1er tour, les 2 candidats arrivés en tête sont autorisés à se présenter au 2d tour, qui a lieu 2 semaines après.

Quelles conditions faut-il remplir pour participer aux suffrages ?

Les conditions générales sont les suivantes : - être âgé de dix-huit ans accomplis la veille du jour de la clôture du scrutin ; - jouir de ses droits civils et politiques ; - être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne (à la date des élections, l'Union Européenne compte 28...

Quels sont les 4 principes du vote ?

Le vote s'effectue dans le respect des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales, notamment la sincérité des opérations électorales, l'accès au vote de tous les électeurs, le secret du scrutin, le caractère personnel, libre et anonyme du vote, l'intégrité des suffrages exprimés, la surveillance...



Les Législatives

Depuis 2002 et l'avènement du quinquennat, les élections législatives sont organisées dans les semaines qui suivent l'élection présidentielle. Elles servent à élire les députés. Les députés siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours.

Comment vote-t-on aux législatives ?

Les élections législatives ont la particularité d'être un scrutin national, puisqu'on élit les représentants de la nation, mais organisé à l'échelle locale, par circonscriptions. Il en existe 577 (dont onze à l'étranger), d'où sont donc issus les 577 députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Chaque électeur est rattaché à une circonscription, souvent la subdivision d'un département, dans laquelle s'affrontent des candidats de différentes formations politiques.

Comme pour la présidentielle, le mode de scrutin est uninominal (on élit une personne et pas une liste), majoritaire (non proportionnel) et à deux tours. Un seul candidat peut devenir député de la circonscription : celui qui a obtenu la majorité des voix. Il remporte alors un siège à l'Assemblée nationale au nom de sa formation politique. Pourtant, les règles de qualification sont un peu différentes de celles de l'élection présidentielle. Un candidat peut l'emporter dès le premier tour s'il obtient 50 % des suffrages exprimés représentant au moins 25 % des inscrits.

Au niveau national, l'objectif des partis politiques est d'obtenir la majorité absolue à l'Assemblée, soit 289 députés, pour pouvoir appliquer leur programme sans avoir à négocier avec les autres formations politiques. L'année 2022 a été chamboulée =

Quels sont les enjeux des élections législatives ?

Depuis 2002, les élections législatives suivent de quelques semaines l'élection présidentielle. L'abstention aux législatives ne cesse d'augmenter, témoignant d'un désintérêt croissant des Français pour ces élections, souvent perçues comme la pâle continuité de la présidentielle. En 2017, 57,36 % des électeurs inscrits ne sont pas allés voter, un record depuis 1958.

Pourtant, un président élu ne peut



rien mettre en œuvre sans avoir la majorité à l'Assemblée nationale. Selon la Constitution, c'est bien le gouvernement qui décide de la politique du pays et c'est l'Assemblée qui vote obligatoirement les lois. Si la majorité des députés est d'une autre famille politique que celle du président, alors le gouvernement sera de la même couleur politique que l'Assemblée. La politique mise en œuvre sera celle de la majorité parlementaire et non celle du chef de l'Etat. C'est ce qui s'est passé lors des trois cohabitations (1986-1988, 1993-1995 et 1997-2002).

La mairie de Chagnon remercie les annonceurs pour leur soutien à la réalisation de ce magazine. Pour figurer vous aussi dans le bulletin, merci de vous mettre en relation avec la mairie : 04 77 75 44 10

SMJ

PORTAIL - MÉTALLERIE - MENUISERIE
ESCALIER - GARDE CORPS - MOBILIER

10 chemin des Flaches - 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE
06 68 62 17 24 / eurlsmj@gmail.com



FONT TP

Travaux Publics & Particuliers
Martinaud

625, Route de St Apollinaire - 69590 LARAJASSE - Tél : 04.78.48.42.93
Email : contact@fonttp-martinaud.fr - Site : www.fonttp-martinaud.fr

BML
ST CHAMOND



Béton prêt à l'emploi

Particuliers et professionnels



ZI Le Clos Marquet
42400 ST CHAMOND

04 77 31 30 30
www.betonalyon.fr

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENTS - PISCINES - AMENAGEMENTS PAYSAGERS
BETON DÉCORATIF - ENROCHEMENTS - VRD - ENROBÉS



@ TRAVAUXPUBLICS.CASTELLANO@GMAIL.COM

f TP CASTELLANO

06 83 95 14 49



ÉLECTRICITÉ

Retrouvez-nous sur www.bilame.fr

S.A.R.L. BILAME
709, route de La Cula
42800 GENILAC

David FOND : 06 86 42 07 56
Christophe DELVAL : 06 86 42 07 57
Service administratif : 04 77 83 58 58
Fax : 04 77 83 53 64

contact@bilame.fr

GÉNÉRALE



VOTRE
ARTISAN BOULANGER
& BANETTE



DEGRUEL

Travaux publics et particuliers
Matériaux - Transports

2 chemin de Bujarret
42400 Saint Chamond

Tél : 04.77.22.15.69

www.degruel.com

Relais PNEUS

- Pneus
- Réparation pneus
- Vidanges
- Suspension
- Freinage
- Géométrie
- Distribution
- Embrayage
- Echappement
- Batterie/Balais essuie glace/Ampoule

7 Plaine de grèzieux 42420
LORETTE



Email : massa.lorette@orange.fr
Tél : 04.77.75.98.16

Electricité
Chauffage électrique

Electroménager
vente et SAV

SARL MOULARD

— Olivier Moulard —
Gérant

04 77 53 25 98

1, rue des Ecoles - 42290 SORBIERS
sarl.moulard@orange.fr - www.proclie-sorbiers.com

ESPACE
revêtements

AU SERPENT



ZAC BRUNON VALETTE - RIVE-DE-GIER - 04.77.75.00.48 - www.auserpent.fr - Facebook Au Serpent

État civil 2022

Bienvenue à...

Mylie MARNAT née le 16/06/2022 à Saont-Priest en Jarez
Lucas VILLEVIEILLE né le 19/07/2022 à Saint-Etienne
Kaysa KACI née le 28/08/2022 à Villeurbanne
Elya, Rany MAO née le 25/10/2022 à Saint-Priest en Jarez
Iléana STACHOW née le 16/11/2022 à Givors
Léandre, Marcel USCLADE né le 17/11/2022 à Saint-Etienne
Khalil AOUINE né le 27/12/2022 à Saint-Chamond
Amaury DELEAGE né le 28/12/2022 à Bron
Milo PALHIER né le 31/12/2022 à Givors



Kaysa



Lucas



Mylie



Amaury

Ils se sont mariés...

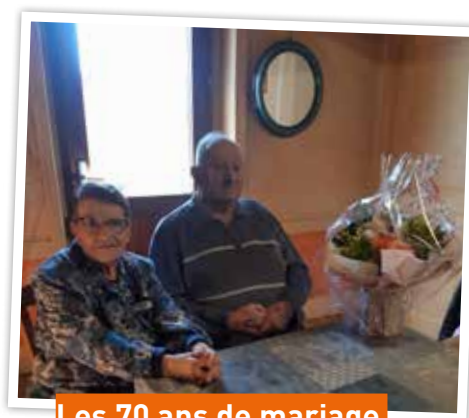
Laurie LAPOINTE & Mickaël COLOMBAN le 25/06/2022
Déborah GARCIN & Patrick MAREE le 23/07/2022
Barbara GEBHARTL & Julien BALESTIER le 05/11/2022



Julien & Barbara



Mickaël & Laurie



Les 70 ans de mariage
d'Hélène et Roger Fond

Ils nous ont quittés...

Jeannine GENOLET le 24/03/2022 à Chagnon.
Renée JOLY, août 2022.



Solution du jeu p. 5

- 1-acronyme médical
- 2-terreur
- 3-bière « Mauvaise »
- 4- parfois imaginaire
- 5-Particule microscopique
- 6- Plus qu'une épidémie

Démarches administratives

Vous voulez obtenir	Vous devez vous adresser	Conditions et pièces à fournir
ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Se présenter directement à la mairie avec pièce d'identité et/ou livret de famille.
ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Par écrit : joindre la copie de la carte d'identité et une enveloppe timbrée pour la réponse
ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu du décès	Aucun document requis
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du domicile	En cas de perte, de vol, de divorce ou changement de filiation
CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE FRANÇAISE (1 ^{re} demande) (Validité 15 ans) le demandeur doit se présenter personnellement pour la signature et la prise des empreintes digitales	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention ! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 photo d'identité récente et conforme aux normes ◆ Extrait d'acte de naissance Si parents nés à l'étranger : <ul style="list-style-type: none"> ◆ fournir justificatifs de nationalité française ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois Pour enfant majeur habitant chez les parents : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Attestation de domicile par les parents
RENOUVELLEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention ! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 photo d'identité récente et conforme aux normes ◆ Ancienne carte d'identité En cas de perte ou de vol : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir la déclaration de perte ou de vol ◆ 1 timbre fiscal à 25 € ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
PASSEPORT ADULTE (Validité 10 ans)	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention ! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Copie intégrale de l'acte de naissance ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois ◆ Ancien passeport (le cas échéant) ◆ Timbre fiscal de 86 € si fourniture d'une photo d'identité ou 89 € si photo faite par la mairie
PASSEPORT ENFANT	Idem ci-dessus	Mêmes documents ci-dessus, mais Timbre fiscal à 17 € pour les moins de 15 ans et 42 € entre 15 et 18 ans

Dossier mariage

Un mois avant la date prévue, vous devez déposer en Mairie :

- acte de naissance des futurs époux ;
 - copie de la carte d'identité de chaque témoin ;
- si enfant(s) à légitimer, il convient de fournir un acte de naissance pour chacun ; autres renseignements demandés : professions et adresses précises des parents et des témoins.

Vous avez 16 ans

Les jeunes sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leurs 16 ans. Les jeunes peuvent se présenter personnellement munis du livret de famille.

Une attestation leur sera remise, qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours, pour la conduite accompagnée ou le permis de conduire. L'année d'après, vous serez convoqué à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Vous avez 18 ans

En principe, vous êtes inscrits d'office sur les listes électorales, si vous avez effectué votre démarche de recensement pour la JAPD.

Vous êtes nouveau sur la Commune

Il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales à la mairie, muni de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile, ou en ligne sur service-public.fr

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe. Une déclaration conjointe de PACS est enregistrée à la mairie ou chez un notaire.

Site internet :
www.demarches.interieur.gouv.fr

.....



Si tu te perds dans
les saisons,
préserve la nature